Direction des relations internationales de l'enseignement
Centre de Langue

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Auto-formation : Comprendre le monde de l'entreprise

Crédit : *Joëlle Bonenfant*
Jean Lacroix

Notion : La taille de l'entreprise

La taille d'une entreprise peut se mesurer à l'aide de plusieurs critères, qu'il convient de combiner.

1. L'effectif employé.

	Nombre de salariés
Micro-entreprise	0
Très petite entreprise	1 à 9
Petite entreprise	10 à 49
Moyenne entreprise	50 à 499
Grande entreprise	De 500 à 999
Très grande entreprise	Plus de 1000

Les petites et moyennes entreprises sont regroupées sous le sigle **P.M.E. (**ou **PME),** ensemble qui englobe généralement aussi les petites et moyennes industries (**P.M.I.**).
En termes d'effectifs, la PME emploie de 10 à 499 salariés.
Les PME représentent plus de 90% des entreprises françaises.
Les micro-entreprises et les très petites entreprises se rencontrent principalement chez les artisans, les commerçants et les agriculteurs.
Le classement par taille doit être analysé avec prudence, la généralisation des nouvelles technologies ayant fait fondre les effectifs de certaines grandes entreprises.
Par ailleurs, une entreprise peut faire un chiffre d'affaires important avec un nombre limité de salariés (dans le commerce, par exemple).

2. Le Chiffre d'affaires.

Le **chiffre d'affaires** (**C.A.**) mesure la valeur des ventes réalisées par une entreprise sur une période donnée.
On le calcule en multipliant la quantité de produits vendus par leur prix unitaire.
Même s'il est pratique pour évaluer le poids économique des entreprises et faire des comparaisons internationales, l'inflation et les fluctuations des taux de change rendent son utilisation difficile.

3. La Valeur ajoutée.

Elle mesure la contribution d'une entreprise à la création de richesse, sa production effective.
Elle est égale à la différence entre la valeur finale du produit et la valeur des consommations intermédiaires (énergie, matières premières, produits semi-finis, etc.) utilisées pour sa fabrication.

4. Les capitaux propres.

Ils sont constitués du capital social (argent apporté par les propriétaires pour créer l'entreprise) et de l'autofinancement (l'épargne de l'entreprise).